



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

hôpitaux locaux

Question écrite n° 62859

Texte de la question

M. Jean-Luc Prével interroge M. le ministre des solidarités, de la santé et de la famille au sujet des hôpitaux locaux. Il a fait récemment des déclarations importantes, insistant sur le rôle des hôpitaux locaux dans la permanence des soins et le suivi des malades permettant une politique de santé de proximité. Ces déclarations importantes vont-elles s'accompagner des moyens financiers correspondant ? En effet, il semblerait que la dotation budgétaire pour ces établissements, qui se trouvent hors du champs de la T2A, ne prévoit qu'une augmentation de 0,1 %. Il semble également que la ligne budgétaire correspondant au financement des contrats d'objectifs et des moyens déjà signés ait été reversée à l'enveloppe d'urgence. En conséquence, il souhaiterait savoir si les déclarations récentes sur les hôpitaux locaux s'accompagneront des moyens financiers indispensables pour assurer leur mission.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Prével](#)

Circonscription : Vendée (1^{re} circonscription) - Union pour la Démocratie Française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 62859

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : solidarités, santé et famille

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 avril 2005, page 3682